



DES DENTS SAINES POUR LA VIE

Aider les Océaniens à conserver leurs dents naturelles toute leur vie durant: tel était l'objectif des participants à la troisième conférence technique régionale des chefs des services d'hygiène bucco-dentaire qui s'est tenue à Nouméa du 27 au 31 août 1990. Cette conférence a surtout porté sur les mesures à prendre pour réduire, voire enrayer pour de bon les affections bucco-dentaires dans le Pacifique Sud et, dans les cas où le mal est déjà fait, sur les moyens d'aider les pays à fournir les soins appropriés.

Les participants ont tout d'abord dressé le bilan de la situation dans les pays insulaires du Pacifique Sud : services disponibles, matériel utilisé, programmes de prévention, ressources humaines et possibilités de formation.

Ces questions ont été examinées à la lumière des résultats des enquêtes menées en mai et juin derniers par quatre experts-conseils dans dix-huit pays insulaires.

1. LA PREVENTION DES AFFECTIONS BUCCO-DENTAIRES DANS LE PACIFIQUE SUD

Voilà quel a été le thème principal retenu pour la conférence. Les représentants des pays membres ont été invités à présenter, dans des exposés nationaux, les programmes de prévention de la carie dentaire et des parodontopathies en vigueur et à venir dans leurs pays respectifs.

Vu l'insuffisance des ressources, la plupart des pays insulaires privilégient le traitement des affections bucco-dentaires et consacrent très peu de temps aux programmes de prévention. Il conviendrait néanmoins en tout premier lieu d'assurer la santé dentaire des générations à venir même si l'on ne dispose que de maigres ressources. Il faudrait envisager à longue échéance de réduire les affections bucco-dentaires en s'employant d'urgence à sensibiliser les jeunes au problème et en favorisant la prévention primaire auprès des enfants, par le truchement des parents et des enseignants.

La consommation croissante de sucre, contenu dans les boissons gazeuses, les friandises et les glucides raffinés, suscite de l'inquiétude dans le milieu. Les services bucco-dentaires doivent participer aux programmes scolaires sur la nutrition et collaborer aux campagnes de sensibilisation du grand public ainsi qu'aux travaux des comités sur l'alimentation et la nutrition, afin d'influer sur les politiques nationales.

La prévention en matière bucco-dentaire dépend étroitement de l'efficacité des méthodes d'éducation. Le matériel didactique doit être adapté tant sur le plan culturel que social. Avant de lancer un programme d'éducation à l'hygiène bucco-dentaire, il faut dresser un bilan des connaissances, des attitudes et des pratiques de la collectivité visée. Tous les moyens de communication doivent être envisagés dans l'organisation des campagnes axées sur les contacts personnels et sur les médias.

Plusieurs programmes scolaires de prévention qui dépendaient d'organisations régionales pour leur approvisionnement en pâte dentifrice et en brosses à dents ont disparu lorsque ce concours a cessé. Les participants ont parlé du coût relativement élevé de la pâte dentifrice pour les familles et se sont interrogés sur l'utilité de distribuer des échantillons gratuits.

Les programmes de comblement préventif des sillons dentaires se sont avérés très efficaces dans tous les pays où ils ont été mis en place, permettant une diminution de plus de 50% de l'indice CAO (dents cariées, absentes ou obturées). Le coût de l'opération et la nécessité d'une formation préalable sont les deux facteurs qui limitent l'adoption généralisée de cette méthode.

L'administration de fluor par voie générale grâce à la fluoruration de l'eau de consommation ou du sel de table est efficace mais peu pratique pour la plupart des pays insulaires du Pacifique. Par ailleurs, l'ad-

jonction de fluor aux denrées alimentaires n'assure pas toujours la conformité aux normes. Quant à l'utilisation de dérivés fluorés topiques (gels, solutions, pâtes prophylactiques, enduits), elle nécessite l'intervention de personnel spécialisé. Les pâtes dentifrices fluorées et les bains de bouche sont donc souvent considérés comme la meilleure solution.

Les participants se sont dits très inquiets de l'introduction, dans la région, du tabac à chiquer en raison de la forte incidence de cette pratique sur la prévalence du cancer de la bouche. Il suffirait, pour corriger la situation, de faire adopter dans les pays insulaires des lois interdisant l'importation et la vente de ce produit.

2. L'ETAT DE SANTE BUCCO-DENTAIRE EN OCEANIE

Les enquêteurs doivent connaître l'état de la santé bucco-dentaire de l'ensemble de la population avant de pouvoir déterminer si les maladies sont en progression ou en régression.

Les participants ont convenu qu'il était nécessaire, pour évaluer l'efficacité des programmes de prévention en place dans les pays insulaires, de procéder tous les cinq ans dans chaque pays à des enquêtes épidémiologiques en utilisant le système normalisé de collecte de données défini par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Ils ont également souligné la nécessité de recueillir et de compiler des informations épidémiologiques sur l'état actuel de la santé bucco-dentaire en Océanie, tout en reconnaissant cependant que le coût élevé de pareille initiative pourrait constituer un obstacle. Quoi qu'il en soit, les organisations internationales telles que l'OMS et la CPS pourraient prêter leur concours financier et technique à cette fin, comme elles l'ont déjà fait dans le passé.

3. STRATEGIES VISANT A L'AMELIORATION DES SERVICES, DES SOINS ET DU MATERIEL BUCCO-DENTAIRES

Les participants ont déploré l'insuffisance des fonds consacrés aux soins dentaires et, en particulier, le manque d'équipement et l'entretien inadéquat.

L'isolement des pays et la faiblesse des revenus des populations posent des problèmes particuliers dans le Pacifique Sud. Les représentants ont recommandé que les pays insulaires membres envisagent de normaliser leur matériel dentaire, afin d'en faciliter l'entretien et la réparation. Une telle normalisation devrait également faciliter la formation locale des techniciens.

4. ENSEIGNEMENT, FORMATION ET PERSONNEL DENTAIRES DE LA CPS

Au vu des besoins particuliers des pays insulaires, les participants ont fortement recommandé la formation de personnel spécialisé en hygiène bucco-

dentaire. Les personnes ainsi formées pourraient prodiguer des soins en milieu rural et urbain et rejoindre toutes les couches de la population.

Les participants se sont prononcés en faveur de la réactivation dans la région de ce programme de formation. On estime qu'il faudra former annuellement vingt-six agents de santé bucco-dentaire au cours des cinq prochaines années, et cinquante et un thérapeutes dentaires, au cours des trois prochaines années. Les écoles dentaires de Papouasie-Nouvelle-Guinée et de Fidji pourraient être utilisées à pleine capacité. Afin d'attirer les étudiants potentiels, la formation assurée devrait être d'un niveau suffisant pour être internationalement reconnue.

5. AVENIR DU PROGRAMME D'HYGIENE BUCCO-DENTAIRE DE LA CPS

Les participants ont souligné l'utilité de confier à un spécialiste de l'hygiène bucco-dentaire le soin de coordonner les activités menées dans le domaine et de répondre aux besoins des pays insulaires membres. Ce spécialiste devrait être secondé par un chargé de la promotion de l'hygiène bucco-dentaire.

6. SECRETARIAT DENTAIRE DU PACIFIQUE SUD

Les spécialistes dentaires ont profité de ce qu'ils étaient réunis pour relancer le secrétariat dentaire du Pacifique Sud. Ils ont élu à la présidence de l'organisme le docteur Ronald Ziru (chef du service d'hygiène bucco-dentaire, ministère de la santé et des services médicaux, B.P. G349, Honiara, Iles Salomon) et, à la vice-présidence, le docteur Bais Gwale (secrétaire adjoint des services dentaires, ministère de la santé, B.P. 3991, Boroko, Papouasie-Nouvelle-Guinée).

Ils ont également évoqué la possibilité de confier au spécialiste de l'hygiène bucco-dentaire de la CPS la direction du secrétariat.

7. RAPPORT

Le rapport de la réunion sera envoyé sous peu aux spécialistes de la profession qui en feront la demande en écrivant à l'adresse suivante : Monsieur le secrétaire général, Commission du Pacifique Sud, B.P. D5, Nouméa Cedex (Nouvelle-Calédonie).

Les recommandations de la troisième conférence technique régionale des chefs des services d'hygiène bucco-dentaire ont reçu l'aval de la trentième Conférence du Pacifique Sud en octobre 1990.

Préparé par les services de santé publique
de la Commission du Pacifique Sud :
docteur François Bach, épidémiologiste et
Mme Letupu Hunt, spécialiste-conseil de l'hygiène bucco-dentaire

Commission du Pacifique Sud, 1991
La Commission du Pacifique Sud autorise la reproduction,
même partielle, de ce document sous quelque forme que ce
soit, à condition qu'il soit fait mention de l'origine.

Texte original : anglais